



La lettre des Professeurs d'EPS d'Aquitaine

Mon choix c'est l'Unsa !

N° 1
14 février 2011

Secrétaire Académique : **Christian BASSET**

Responsable académique 2nd degré : **Evelyne BRUN**

Responsable académique EPS : **Jean Pierre MARTIN**

Commissaires paritaires : **Philippe LAHTEAU et Jean François GARRIC**



OCTOBRE 2011 : des élections déterminantes pour les professeurs d'EPS

Le scrutin d'octobre 2011 sera déterminant : soit les collègues voteront massivement pour le Snep et entérineront de ce fait un statut particulier des professeurs d'EPS - 20 heures au lieu de 18 et 10 % en moins de salaire horaire - soit ils accorderont leur confiance au SE-UNSA deuxième organisation représentative des enseignants d'EPS.

J'ai déjà évoqué le fait que traduites dans la durée, les 2 heures hebdomadaires que nous effectuons en plus correspondent à 4 ans ½ de service supplémentaire.

La difficulté de notre métier n'est pas prise en compte et les heures passées dans des salles de sport à la température polaire sont passées par pertes et profits.

Enfin est-ce faire preuve de partialité que de dire que l'éclatement de nos élèves dans l'espace nécessite une attention de tous les instants ou que le bruit et les risques d'accident sont une source de stress permanente pour le professeur d'EPS.

Et puis, permettez à un vieux de la vieille de dire ce qu'il pense à des kilomètres de la langue de bois où l'intérêt des élèves prime tout le reste. Qu'on veuille bien m'expliquer pourquoi nous serions payés, si ce n'était pour permettre à nos élèves de tirer le meilleur d'eux-mêmes ?

Un enseignant culpabilise toujours quand il s'agit d'argent, pas Zidane lorsqu'il touche 11 millions d'euros pour soutenir la candidature du Qatar, pays qui on le sait porte au plus haut les valeurs humanistes, pas Madame Betancourt qui gagne 9 euros de la seconde, et certainement pas les propriétaires qui louent entre 3 et 10 000 euros le m2 aux Champs Elysées.

Le SE-UNSA reçoit toujours des leçons du Snep et du Snes parce qu'il est réformiste, mais lorsque nous participons aux 4 grèves et 8 manifestations de septembre-octobre-novembre contre la réforme des retraites, notre salaire en prend le même coup que les autres. Par contre notre réformisme a permis aux CE une revalorisation de carrière très conséquente, les maîtres d'EPS assujettis aux 25 heures rejoignant l'horaire et la grille indiciaire des professeurs par le biais de la hors classe et de la classe exceptionnelle.

Nous venons d'obtenir la suppression des 7 ans de certification pour ceux d'entre nous qui avaient rejoint le corps des professeurs par liste d'aptitude. Que l'on me dise ce qu'a obtenu le Snep pour les Peps dans le même laps de temps ?

Quant aux programmes, parlons-en ! Nous avons soutenu l'Inspection Générale parce qu'elle voulait assurer bien être de l'élève et acquis culturels, quand d'autres rayaient systématiquement le terme de motricité dans le projet initial.

Pour conclure, soyons clairs ! Je sais que les collègues n'aiment pas que les syndicats se divisent et se critiquent. Mais l'alternative est simple : soit la droite dure repasse et nous serons forcément unis dans la défensive, soit il y a un changement et il faudra bien dire comment nous souhaitons que notre carrière évolue. Et pour prendre un exemple concret, il n'est pas inutile de rappeler que Jack Lang a été à deux doigts d'accorder au SE-UNSA 16+2 en 2002.

Le profond respect que j'ai pour tous ceux qui militent ne peut dissimuler cette réalité qui veut qu'un certain conservatisme allié à un corporatisme de toujours reste un obstacle à toute avancée objet d'un compris. La politique du tout ou rien a conduit au surplace.

Si chaque militant ou chaque sympathisant parvient à convaincre deux ou 3 collègues autour de lui de voter pour le SE-UNSA, nous pourrions continuer à agir efficacement pour le plus grand intérêt de tous.

Des restrictions partout

Qui se traduiront chez les enseignants d'EPS par :

- un relèvement des seuils de 30 à 35 élèves en lycée et par une économie de 12 postes.
- la suppression des sections sportives, soit l'équivalent de 11 postes.

Et notre santé ?

Si les textes officiels se préoccupent à juste titre de la santé de nos élèves, nous ne pouvons que constater le peu de cas qui est fait de celle des professeurs d'EPS, victimes de l'absence totale de médecine du travail. Celle-ci se préoccupe surtout aujourd'hui de revoir à la baisse les ITT consécutives aux accidents de service dont sont victimes les collègues ; réforme des retraites oblige...

Informations pratiques

21 mars : CAPA liste d'aptitude des professeurs d'EPS

8 avril : CAPA hors classe

4 mai : Hors classe des agrégés

N'oubliez pas de renvoyer vos fiches de liaison.

Avancement d'échelon : barèmes des derniers promus (CAPA du 13/12/2010)

Echelon	GRAND CHOIX 30 %			CHOIX 5/7		
	Nombre de promouvables	Nombre de promotions	Barème du dernier promu *	Nombre de promouvables	Nombre de promotions	Barème du dernier promu *
5 ^e	1	0		0	0	
6 ^e	27	8	81	25	18	77 (E) <small>(6 ans dans le corps, échelon depuis le 01/03/08)</small>
7 ^e	48	15	84 (C) <small>(9 ans dans le corps)</small>	32	23	82,5
8 ^e	44	13	86,6	36	25	84
9 ^e	41	12	89,4	33	24	87,2
10 ^e	40	12	92,4 (C) <small>(20 ans dans le corps)</small>	27	19	89,7
11 ^e	46	14	93 (E) <small>(18 ans dans le corps, échelon depuis le 27/10/07)</small>	32	23	91,5

*A barème égal, les collègues sont départagés par l'ancienneté dans le corps(C) puis l'ancienneté dans l'échelon(E) et, enfin, l'âge(A).

Fonction publique : oui à l'augmentation des salaires !

L'UNSA, la CFDT, la FSU, la CGT, Solidaires, la CGC et la CFTC ont décidé de lancer une pétition pour l'augmentation des salaires dans la fonction publique. Le gel du point d'indice dans la fonction publique pour l'année 2011 aggrave la perte de pouvoir d'achat des personnels. Ce gel pourrait de surcroît être reconduit en 2012 et 2013. Les syndicats de la fonction publique n'acceptent pas cette régression sociale et se mobilisent.

[Je signe la pétition](#)

Adhérer au SE-UNSA

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons les prélèvements automatiques (en 10 fois sans frais ou moins selon le mois d'adhésion, le dernier prélèvement intervenant en juillet, si vous cotisez dès à présent !). Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez)...

[>>adhérer au SE-UNSA](#)

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA Bordeaux, écrivez-nous.

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33074 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05 57 59 00 20

Fax : 05 56 31 36 17

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>